

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE

du mardi 28 mars 2017

Présences :

Etaient présents :

M. ALIAGAS, Directeur de l'école de St Ambroix
Mme RENON, Directrice de l'école de Civray
Mme MARTIN, Professeur GS/CP
Mme COUSIN, Professeur CE2/CM1
Mlle PINAULT, Professeur PS/MS
Mme BRUANT, DDEN
M. TRUMEAU, Maire de Saint-Ambroix
M. JEANZAC, Maire de Civray

MME CHEVALIER, Conseillère municipale de Civray
M. GASSIPARD, Conseiller municipal de Civray
Mme ANGUE, Parent d'élève élu
Mme JEANDROT, Parent d'élève élu
M. AUGRAS, Parent d'élève élu
Mme TRUMEAU, Parent d'élève élu
Mme LEGRAND, Parent d'élève élu

Etaient excusés :

M. DELAUME, Inspecteur de la Circonscription de Vierzon
Mme GODFROY, Professeur CP/CE1, décharge de direction
Mme MARCHAL, AVS
Mme MERCIER-LAURIER, ATSEM
Mme BETACHEN, ATSEM

Ordre du jour

- Les évaluations CP
- La sécurité : le PPMS
- Les actions et projets réalisés
- Les actions et projets à réaliser
- Les voyages scolaires
- Les achats et demandes
- Les inscriptions pour la rentrée 2017
- Les questions diverses
- Les remerciements

La séance débute à 18h00 à l'école de Civray.

POUR INFORMATION

Pour une question de budget, le compte-rendu de Conseil d'école ne sera plus distribué aux familles. Dorénavant, il sera consultable sous les tableaux d'affichage des écoles du RPI et sur les panneaux de la Mairie (ainsi que dans les hameaux de la commune). Il sera également consultable sur le site des mairies du RPI :

- Mairie de Civray : www.civray-cher.fr
- Mairie de Saint-Ambroix : www.saint-ambroix-cher.fr

1/ Les évaluations CP

Les évaluations départementales (en lecture et en numération) ont eu lieu du 6 au 17 mars. Les évaluations ont concerné 13 CP et les résultats ont été communiqués aux parents le 27 mars.. Les résultats révèlent que 2 enfants sont en moyenne difficulté. Les résultats sont dans l'ensemble très satisfaisants. Aucun signalement au RASED n'a été formulé.

Deux signalements effectués au RASED en début d'année n'ont pas abouti.

Aucun maintien n'a été demandé pour l'école.

2 /La sécurité : le PPMS

Un exercice de confinement a été mis en place le 7 février pour toute l'école.

3/ Les actions et projets réalisés

- De la PS au CM1 : cinéma Le Rio (en décembre)
- CM1/CM2 : chants à la maison de retraite (en décembre)
- PS/MS et GS/CP : rencontre autour de la galette
- Vente de madeleines BIJOU : à Noël
- Médiathèque d'Issoudun les classes de la GS au CM1 ont participé à des séances autour de la musique, du cinéma et des marionnettes, et la classe de CM2 a travaillé autour du conte et de l'écriture d'un journal.
- Tombola GS/CP
- Concert JMF « Chopin » pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1, le 27 mars.

- Classe de neige des CM1/CM2 : du 08 au 17 mars
- Visite de l'exposition sur la citoyenneté à la bibliothèque de Civray pour les CP/CE1 et CE2/CM1.
- La randonnée pédestre de l'école, organisée par l'association de parents d'élèves, a bien fonctionné (183 inscriptions)
- . L'association regrette que peu d'élèves de l'école se soient déplacés.

4/ Les actions et projets à réaliser

- Grilles de Pâques avant les vacances de Pâques
- Chasse aux œufs de Pâques pour les classes de maternelle, chez les PS/MS.
- Classe de CM2 :rencontre musicale à l'Abbaye de la Prée le 2 juin et rencontre CM2/6ème autour du sport et de l'anglais (15 juin)
- Fête d'école (spectacle de l'école et kermesse) : vendredi 23 juin

5/ Les voyages scolaires :

Classes de PS-MS, GS-CP, CP-CE1 et CE2-CM1 : Activités au Château de la Ferté St Aubin, lundi 3 juillet
La mairie donne une subvention de 2 500 euros pour la participation aux voyages scolaires. La somme est identique à celle versée l'année dernière. Aucune participation ne sera demandée aux familles.

6/ Les achats et demandes

Ils concernent essentiellement la rentrée dans la nouvelle école. Des cartons sont à prévoir en nombre suffisant pour commencer le déménagement fin juin.

7/ Les inscriptions pour la rentrée 2017

- Inscription au préalable en mairie à partir du lundi 20 mars puis admission à l'école de Civray par la directrice, le mardi 25 avril, de 16h00 à 19h00, sur rendez-vous uniquement.
- Pour une admission les autres jours, les nouveaux parents sont invités à appeler l'école pour prendre un rendez-vous. Un temps d'accueil pour les futurs élèves de PS ne pourra être organisé puisque les élèves entreront dans leur nouvelle école à la rentrée 2017.
- 14 inscriptions sont attendues, sur le RPI, à la rentrée de septembre 2017.
- Date de la rentrée des élèves : lundi 4 septembre 2017

8/ Les questions diverses

Question adressée à l'école :

«Pourquoi le personnel de la commune est intervenu pendant le temps scolaire pour parler de la cantine ? »

Réponse de l'école :

Le personnel en charge de la cantine est en effet venu voir les enseignants suite à des problèmes de comportement de certains élèves mais en aucun cas il n'est intervenu dans les classes. Les enseignants ont pris le relais dans leur classe et ont réexpliqué les règles de respect et de civisme pour éviter que cela se reproduise.

Questions adressées à la mairie :

- « L'ouverture de la nouvelle école est-elle toujours prévue pour 2017 ? » *Oui.*
- « Mon enfant a été punie en garderie car elle faisait trop de bruit : elle est restée un long moment sur une chaise et, après, n'a pas fait l'activité. Je pense que la punition n'était pas adaptée et trop longue ». *Ne connaissant pas l'identité de l'enfant, il est difficile de répondre à cette question. Les agents communaux n'ont pas mémoire de cette punition. Si les parents de l'enfant en question le souhaitent, ils peuvent venir en discuter en mairie.*
- « Le cahier de liaison de l'enfant doit rester confidentiel. Le support concerne seulement les enseignants et les parents ». *Les agents communaux sont-ils concernés ? Il est nécessaire d'apporter plus de précisions sur le problème pour que la collectivité puisse y répondre avec efficacité.*
- « Les menus de Civray ne sont toujours pas affichés à Saint-Ambroix ». *Dès qu'ils sont transmis au secrétariat par le restaurant scolaire, ils sont adressés par mail à la mairie de Saint-Ambroix. La mairie de Civray n'est donc pas responsable de ce défaut d'affichage. Pour information, les menus sont consultables sur le site internet de la commune.*

- « Serait-il possible de faire faire les leçons en garderie ? ». *Cette idée a été évoquée avec la responsable de l'accueil périscolaire, qui propose déjà aux enfants qui lui en font la demande de faire leurs devoirs en autonomie. Elle n'a la possibilité de les épauler que lorsque le nombre d'enfants en garderie le lui permet et qu'une activité n'est pas prévue.*
- « Où la garderie et la cantine seront dans la nouvelle école ? ». *Le plan de la nouvelle école est consultable en mairie, ainsi que sur le site internet.*
- « Depuis quand le personnel de la cantine menace les enfants d'être exclus par le Maire ? ». *Le règlement intérieur du restaurant scolaire, signé par les parents en début d'année scolaire, stipule que les enfants peuvent être exclus de la cantine en cas d'incivilités à répétition. Les agents ne « menacent » pas les enfants, ils les informent et les préviennent des sanctions qui peuvent être appliquées.*

9/ Les remerciements

L'école de Civray remercie la mairie pour les différents travaux réalisés et leur disponibilité.
Les enseignants remercient les parents qui ont participé aux différentes manifestations de l'école.

La séance est levée à 19h15